

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 11

Artikel: Fête de la Colonie suisse de Marseille

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

acte de tyrannie vexatoire. Il ne sauve pas l'emblème de cette tyrannie. Il est arrêté et conduit devant le Gouverneur, qui consent à lui faire grâce si l'archer très adroit qu'il a la réputation d'être abat à une certaine distance une pomme placée sur la tête de son enfant. Le cœur paternel de Guillaume Tell s'émeut, mais l'enfant lui-même engage le père à ce sacrifice. Le père, de la flèche de son arbalète, abat la pomme placée sur la tête de son enfant, mais il a caché une flèche dans son pourpoint ; celle-là il la réservait à Gessler, qui l'arrête et le fait conduire dans une forteresse.

La suite de l'histoire : Guillaume Tell se sauve d'une tempête sur le lac des 4-Cantons, et soulève les patriotes suisses qui chassent l'envahisseur.

Récit historique, légendifié par l'opéra, histoire merveilleuse des Suisses pour la conquête de la liberté.

Ces traits d'héroïsme, communs aux deux patries, Corse et Suisse, terminent d'une façon heureuse cette étude.

Nous serions honorés et heureux que cette modeste étude contribue à resserrer les liens d'amitié entre la Suisse et la Corse et faire en sorte que le touriste suisse qui viendra dans notre pays y trouve, avec beaucoup de « points communs » avec le sien, le charme de l'amitié fortifiée, la beauté prenante de nos sites, l'hospitalité de nos compatriotes, les joies de la nature corse qui nous unissent à la nature suisse, nos mœurs, qui s'apparentent en certains domaines ; en un mot, tout ce qui peut et doit attirer chez nous nos amis helvétiques.

Nous n'aurions garde d'oublier d'adresser nos remerciements à nos amis, Léon Maestratti, l'historiographe érudit, dont les recherches nous ont aidé, les artistes Emile Brod et Armani, le distingué archiviste départemental Pierre Lamotte, le Comte Peraldi, Président de l'Essitac, M. Ludwig, Agent consulaire de Suisse à Ajaccio, et M. Martin Baretti, Président de la Fédération hôtelière de la Corse, le dynamique Directeur de cette revue, qui nous a engagé à faire cette étude.

A tous vont nos hommages respectueux et notre gratitude.

J.-A. A.

(Extrait de l'organe mensuel de la Fédération départementale des Syndicats hôteliers, obligamment communiqué par M. Baretti).

TOULOUSE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE

SORTIE D'AUTOMNE

Ce dimanche 8 octobre, la Société helvétique de Bienfaisance de Toulouse effectuait sa sortie d'automne.

Malgré un temps maussade, les journées précédentes, une quarantaine de touristes se retrouvaient cependant au rendez-vous convenu et un car complet s'ébranlait à 8 h.

Une première halte permettait d'admirer la coquette cité de Boulogne-sur-Gesse. Puis, nous nous arrêtons ensuite à Montmaurin où nous avons pu admirer les vestiges du passé que nous présente son Musée archéologique, vestiges qui vont de l'époque pré-néanderthalienne à l'époque gallo-romaine.

Dans cette même charmante localité, nous avons pu visiter la villa gallo-romaine en cours de restauration, ses merveilleuses mosaïques presque intactes malgré les siècles et ses poteries gracieuses.

Par les pittoresques Gorges de la Save, le car nous amena au but de notre promenade : Casties Labrande, où nous étions accueillis chaleureusement par nos amis : les Lugeon.

Là, on pique-nique avec un appétit aiguisé par le grand air et l'après-midi se passa agréablement pour tous, grâce à la musique, aux chants, aux danses, aux jeux divers menés par les jeunes. Remercions d'ailleurs toute la famille Lugeon pour leur charmante réception et pour le copieux goûter qu'elle offrit aux membres présents.

Le retour sur Toulouse eut lieu vers 19 h., après une bonne journée de détente, venant après celle du 1^{er} août qui avait également connu beaucoup de succès.

H. Z.



Fête de la Colonie Suisse de Marseille

La Colonie suisse de Marseille a donné, dimanche 1^{er} octobre, sous la Présidence d'honneur de son Consul général, M. Raoul-C. Thiébaud, une grande fête champêtre.

Hélas ! pour la première fois depuis trois mois, de vilains nuages

noirs menaçaient la cité phocéenne et le tonnerre grondait au loin. Malgré ces signes décourageants, un grand nombre de compatriotes était venu dès le matin dans la magnifique propriété des « Charmerettes » (au milieu de laquelle se trouve la maison de retraite si accueillante de nos vieux Suisses), pour assister aux cultes catholique et protestant qui marquèrent le début des festivités, à 11 heures.

La pluie manifestant son indésirable présence, ce fut sous les toits du « Grütli » que l'assemblée pique-niqua joyeusement.

Une note spéciale a été apportée par la participation de MM. Adank et Martel du Service des ondes courtes de la radio suisse, accompagnés du duo bien connu de nos colonies à l'étranger : Aegeter, Jodler et Etter, accordéonistes, qui donnèrent beaucoup de gaîté et d'entrain grâce à leurs présentations folkloriques.

Une éclaircie qui fut la bienvenue, dans l'après-midi, permit le déroulement parfait du programme prévu, c'est-à-dire : concours de boules, danses, jeux divers et tombola.

Nous terminerons en adressant un grand bravo et notre vive reconnaissance à M. Arthur Biedermann, Président de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille, ainsi qu'à MM. Gertsch et Gehrig, Vice-Présidents qui, pendant plusieurs semaines, ont, avec beaucoup de dévouement, organisé cette fête si bien réussie.

Ambassade de Suisse
142, rue de Grenelle
du 9 au 17 décembre

EXPOSITION DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES DE LA SECTION DE PARIS



Présentation de l'exposition
par Maître Le Mée
le samedi 9 décembre à 17 h.



Prix de peinture Soldati
Prix de sculpture Susse



Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Pierre Wissmer a été nommé directeur de la Schola Cantorum.
Toutes nos félicitations.